



Ref : CA2019/55

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE 2019

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES MODIFICATIONS DES PLANS DE PROVISION
DU SERVICE INTER-ETABLISSEMENTS DE GESTION DU DOMAINE UNIVERSITAIRE (SIGDU)**

➔ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 20 septembre 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la convention portant modalités d'organisation et de fonctionnement du service inter-établissements de gestion du domaine universitaire (SIGDU) de Pessac, Talence et Gradignan du 30 novembre 2015,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE les modifications des plans de provision du SIGDU, telles que définies en pièce ci-jointe à la présente délibération** (cf. un document ci-joint).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 20 septembre 2019.

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 26/11/2019

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 08/10/2019